

■ **Paléo Arts et spectacles**, à Nyon, CH-550-0061386-9, association (FOSC du 03.06.2005, p. 12). La procuration de Duval Philippe et Primault Anne-Isabelle est éteinte. Procuration collective à deux avec le président, le vice-président ou le secrétaire est conférée à Mérellat Stéphanie, de Perrefitte, à Nyon.
Journal no 13405 du 30.11.2006
(03668552 / CH-550.0.061.386-9)